



COMMUNIQUE DE PRESSE

POSE DE PREMIERE PIERRE DU GYMNASE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ESPACE JEUNES A SAINT-PAIR-SUR-MER 26 mars 2018



Atelier du Canal

Pose de la première pierre du gymnase communautaire et de l'espace jeunes communal le 26 mars 2018, à Saint-Pair-sur-Mer par Jean-Marie Sévin, Président de la Communauté de communes Granville Terre & Mer et Guy Lecroisey, Maire de Saint-Pair-sur-Mer, en présence de Monsieur le Préfet, Monsieur le Député Bertrand Sorre, Madame Claire Rousseau, Vice-présidente de la Région Normandie en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Madame Sylvie Gâté, conseillère départementale.

Un nouvel équipement structurant très attendu sur le territoire

Projet : réalisation d'un équipement sportif couvert et d'un espace jeunes en centre-ville de Saint-Pair-sur-Mer, sur un terrain de 2540 m2 situé entre la rue de la Mairie et la rue Mallais.

Il s'agit d'un projet initié il y a plusieurs années par la mairie de Saint-Pair-sur-Mer, avant la prise de compétence de la Communauté de communes. Le gymnase à Saint-Pair sera donc le 8ème équipement sportif couvert intercommunal.

Le projet de gymnase communautaire s'inscrit dans le cadre d'une volonté de maillage du territoire en équipements sportifs de qualité, et de réponse aux attentes des populations du sud du territoire de Granville Terre et Mer, actuellement dépourvu de ce type d'équipement. Cela répond aux demandes de pratiques sportives des clubs, associations, scolaires... Il contribue également à l'attractivité de notre territoire.

Outre le gymnase et l'espace jeunes, le projet prévoit également l'aménagement d'une place publique aux abords de la mairie, d'un parvis d'accès à la salle paysagé avec éclairage et mobilier urbain, des places de stationnement et d'une liaison piétonne vers la rue Mallais et l'espace jeunes.

Livraison prévisionnelle : été 2019.



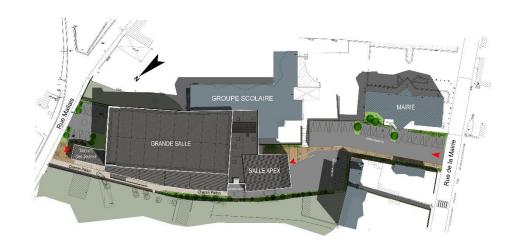
Architecte: Atelier du Canal - Rennes

Un gymnase intercommunal homologué pour les compétitions

Le futur gymnase comprendra:

- une salle multisports de 22 x 44 mètres nécessaire à l'ensemble des activités sportives et associatives et équipée d'un mur d'escalade de 11 mètres de haut. Cette salle sera la seule du territoire à bénéficier d'une hauteur sous plafond permettant la pratique et les compétitions de badminton, hand-ball, volley-ball, basket-ball, escalade. Cette nouvelle infrastructure permettra également de consolider l'offre de formation aux arts du cirque.

- une salle APEX (activités physiques et d'expression) pour la gym et la danse,
- des vestiaires,
- une salle de rangement,
- une petite salle de réunion.



Un espace jeunes communal idéalement situé

L'espace jeunes communal est un projet de 54 m² qui permettra d'accueillir les préadolescents et adolescents (12-18 ans) dans un espace adapté. En effet, la population de Saint-Pair-sur-Mer est en augmentation et les besoins croissants. Cela répond parfaitement aux enjeux locaux et aura un effet structurant sur la qualité de la vie locale et l'attractivité du territoire. Sa situation en centre-ville et sa proximité avec le gymnase seront un véritable atout.

Un bel exemple de coopération

Il s'agit d'une co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de communes Granville Terre & Mer et la commune de Saint-Pair-sur-Mer, avec un pilotage assuré par l'intercommunalité.

Financement de l'opération

L'opération bénéficie de l'aide financière de partenaires institutionnels : Etat, Région, Département, CAF.

Gymnase : 3 589 187 €

- Commune de Saint-Pair-sur-Mer : Fonds de concours : 1 500 000 €

- CC de Granville Terre et Mer - Autofinancement :1 500 000 €

Etat – Soutien à l'investissement Public Local : 203 076 €
Région – Contrat d'Action Territorial : 200 000 €
Département – Contrat de Territoire : 171 111 €
Etat – Réserve parlementaire : 15 000 €

Espace Jeunes : 85 805 €

Caisse d'Allocation Familiales : 18 480 €
Département - Contrat de Territoire : 18 877 €

- Demande DETR 31 288 € (en attente de réponse)

- Commune de Saint Pair-sur-Mer: 17 160 €

Contacts presse

Granville Terre & Mer

Flavinie Genty f.genty@granville-terre-mer.fr – 02 33 91 38 60

Mairie de Saint-Pair-sur-Mer

Philippe Collet dgs@saintpairsurmer.fr - 02 33 50 06 50